

AVIS

INSCRIPTIONS à l'ÉCOLE MATERNELLE RENTREE 2018 - 2019

Les inscriptions à l'école maternelle pour les enfants nés en 2015 auront lieu en MAIRIE à partir du 19 avril 2018. Ainsi que pour les enfants nés en 2014 et 2013 non encore inscrits.

Horaires d'ouverture de la mairie :

- Les lundis, mercredis et vendredis de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h
- Les mardis et jeudis de 8h30 à 12h

Il est indispensable de se munir des pièces suivantes :

- justificatif de domicile
- livret de famille
- carnet de santé ou certificat de vaccinations
- certificat médical d'aptitude à la vie scolaire
- certificat de radiation et/ou dérogation si besoin

La Municipalité

